

**TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2017 /2018**  
à compter du 1er septembre 2017

<b>Élèves de l'école élémentaire</b>		
	Forfait	2,98 €
	Somme à déduire/semaine d'absence	11,91 €
	Repas occasionnel	3,35 €
	Somme à déduire sortie pique-nique si non fourni	2,98 €
<b>Élèves communes extérieures</b>		
	Prix de revient	7,17 €
	Forfait (1)	6,45 €
	Somme à déduire/semaine d'absence	25,81 €
	Repas occasionnel	7,17 €
	Somme à déduire sortie pique-nique si non fourni	6,45 €
<b>Élèves des écoles maternelles</b>		
	Élèves domiciliés à Saint-Germain/repas	2,23 €
	Élèves domiciliés extérieur/repas (2)	5,16 €
<b>Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) mercredi</b>		
	Repas ALSH enfants de Saint Germain du Puy	3,35 €
	Repas ALSH enfants hors commune	6,45 €
<b>Personnel communal</b>		
	Personnels	3,68 €
<b>Personnel éducation nationale</b>		
	Personnels (3)	7,17 €
<b>Adulte autorisé à titre exceptionnel par le Maire</b>		
		8,08 €

- 1 - 90% du prix de revient pour forfait
- 2 - 80% du prix facturé aux primaires
- 3 - 100% du prix de revient

Pour 2017/2018 un forfait de 2,98€ \*138 jours de restauration = 411,24 € maintenus à 411,75 divisé par 9 = 45,75 €.

Le forfait est tarifé au mois sur la base du nombre de jours de cantine réel.

Facturé mensuellement sur 9 mois (oct. à juin).

Le montant annuel est arrondi pour être divisible par 9.

Le prix de revient du repas est obtenu en divisant le montant total des dépenses du bilan 2016 de la restauration par le nombre total de repas (826 888,26 € / 115 264 repas)

La notion de domiciliation inclut les personnes résidant à Saint Germain du Puy et celles y acquittant une taxe foncière au titre d'une maison d'habitation.

Séance du Conseil Municipal du 18 mai 2017

Le 1er Maire-adjoint,  
assurant les fonctions de Maire par intérim

P. JOLIVET



**Fiche annexe à la délibération  
N° DE-081216-006  
relative aux Tarifs 2017.**

Objet	Couleurs	Tarifs
	<b>Tickets</b>	<b>2017</b>
<b>REPAS PERSONNES RETRAITEES</b>		
<b>Pour personnes seules (ressources annuelles brutes)</b>		
Quotient inférieur ou égal à 5760 euros	bleus	<b>3,46</b>
De 5761 à 7000 euros	verts	<b>4,43</b>
De 7001 à 8240 euros	roses	<b>5,24</b>
De 8241 à 9480 euros	jaunes	<b>5,9</b>
Supérieur à 9480 euros	blancs	<b>6,69</b>
<b>Pour les couples (ressources annuelles brutes)</b>		
Quotient inférieur ou égal à 8065 euros	bleus	<b>3,46</b>
De 8066 à 9879 euros	verts	<b>4,43</b>
De 9880 à 11693 euros	roses	<b>5,24</b>
De 11694 à 13507 euros	jaunes	<b>5,9</b>
Supérieur à 13507 euros	blancs	<b>6,69</b>
<b>Invités et extérieurs commune</b>		
Prix par repas	saumon	<b>9,31</b>
<b>Tarifs repas à Domicile</b>		
Prix par repas		<b>6,64</b>
<b>Tarifs repas contrats aidés (employé par la ville, ou l'éducation nationale pour les écoles de Saint Germain du Puy)</b>		
Prix par repas		<b>2,35</b>